



16ème législature

Question N° : 18530	De M. Mathieu Lefèvre (Non inscrit - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >Classement REP du collège Mandela à Champigny	Analyse > Classement REP du collège Mandela à Champigny.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Mathieu Lefèvre interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la situation du collège Nelson Mandela de Champigny-sur-Marne, qui a ouvert à la rentrée 2022. En raison d'un climat scolaire dégradé ainsi qu'à un manque de moyens, l'équipe pédagogique demande le classement REP (réseau d'éducation prioritaire) de l'établissement depuis son ouverture. Soutenant pleinement cette démarche, il lui demande ses intentions en la matière.